



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2020**

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire sortant.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présent(s) : **15**

Conseillers absent(s) : **0**

Procuration(s) : **0**

Présent(s) : Mmes et MM. Frédéric BIEBER ; Ingrid BOUGRAT ; Danielle CANAC ; Xavier CYREK ; Julie FLICK ; Hélène GERAULT ; Nicolas GINTER ; Alain HABER ; Florence HOOGSTOEL-MILLOUX ; Jean-François HURST ; Chantal JACOB ; Clarisse LANGER ; Pierre OSTER ; Claude WERLÉ.

Absent(s) :

Date de la convocation : 18 mai 2020.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Installation du Conseil Municipal.
3. Adoption du compte-rendu du Conseil municipal du 4 mai 2020.
4. Election du Maire.
5. Détermination du nombre d'Adjoints.
6. Election des Adjoints.
7. Lecture de la charte de l'élu local.
8. Désignation des délégués au SIVOM « la Souffel ».
9. Agenda.
10. Divers.

### **1. Désignation du secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son ou ses secrétaires lors de chacune de ses séances.

Lors du Conseil municipal d'installation, c'est le plus jeune des conseillers municipaux qui remplit les fonctions de secrétaire de séance.

M. Jean-François HURST est désigné

En tant que secrétaire de séance.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **2. Installation du Conseil Municipal.**

Par décret pris sur le fondement de l'article 19-III de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, le gouvernement a fixé la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus au premier tour organisé le 15 mars 2020, **au lundi 18 mai 2020.**

Suite à ce scrutin des élections municipales du 15 mars 2020, la liste « *Agir et Vivre Ensemble* » a été élue au 1<sup>er</sup> tour au complet. Cette liste est composée des personnes suivantes :

- René WUNENBURGER
- Chantal JACOB
- Alain HABER
- Clarisse LANGER
- Nicolas GINTER
- Danielle CANAC
- Pierre OSTER
- Ingrid BOUGRAT
- Frédéric BIEBER
- Florence HOOGSTOEL-MILLOUX
- Claude WERLE
- Hélène GERAULT
- Xavier CYREK
- Julie FLICK
- Jean-François HURST

**Deux suppléants : Marie KREYE-DAUER et Bruno SCHUG.**

### **3. Adoption du compte-rendu du Conseil municipal du 4 mai 2020.**

Seuls les membres sortants réélus peuvent approuver le compte-rendu de la séance du 4 mai 2020.

Les membres sortants réélus (René WUNENBURGER, Chantal JACOB, Alain HABER, Clarisse LANGER, Nicolas GINTER, Pierre OSTER, Frédéric BIEBER)

Après en avoir délibéré,

Adoptent le compte-rendu du conseil municipal du 4 mai 2020.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres sortants réélus.

#### **4. Election du Maire.**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment les articles L2122-1 à L2122-17, Le Maire sortant invite le doyen d'âge, **Monsieur Alain HABER**, à présider la séance (article L.2122.8 CGCT). Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Les membres du Conseil municipal installé, procèdent à l'élection du Maire à bulletin secret (art. L2121-4 CGCT).

La candidature de Monsieur **René WUNENBURGER** est proposée par le doyen d'âge.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a mis son bulletin dans l'urne. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

<b>Nombre de bulletins</b>	<b>15</b>
<b>Bulletins blancs</b>	<b>1</b>
<b>Bulletins nuls</b>	<b>0</b>
<b>Suffrages exprimés</b>	<b>14</b>
<b>Majorité absolue</b>	<b>8</b>

A obtenu :

Candidat	Nombre de voix en lettres	Nombre de voix en chiffres
René WUNENBURGER	Quatorze	14

**M. René WUNENBURGER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.**

**Le Maire René WUNENBURGER, nouvellement élu, remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur vote et leur confiance.**

Dans son discours, Monsieur le Maire insiste sur la « solidarité », et sur le collectif pour défendre une décision, et travailler pour le « bien commun ».

La transparence des informations est essentielle pour la cohésion de l'équipe municipale.

« Cette équipe est riche en diversité, mélange de jeunesse et d'expérience ».

Chacun doit apprendre à « faire équipe » pour pouvoir être actif, et prendre des initiatives pour participer à l'action municipale.

#### **5. Détermination du nombre d'Adjoints.**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2122-2 ;

Considérant que le Conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune de Griesheim-sur-Souffel (effectif de 15 conseillers, de 500 à 1 499 habitants), un nombre maximum de **quatre adjoints** ;

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications du Maire,

- Fixe à **trois**, le nombre des adjoints.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 6. Election des Adjoins.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L2122-1 et L2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

**Une liste de trois candidats** aux fonctions d'adjoint au Maire a été déposée : candidat placé en tête de cette liste : **HABER Alain, suivi de JACOB Chantal et GINTER Nicolas.**

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a mis son bulletin dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

<b>Nombre de bulletins</b>	<b>15</b>
<b>Bulletins blancs</b>	<b>0</b>
<b>Bulletins nuls</b>	<b>0</b>
<b>Suffrages exprimés</b>	<b>15</b>
<b>Majorité absolue</b>	<b>8</b>

A obtenu :

Candidats	Nombre de voix en lettres	Nombre de voix en chiffres
<b>Alain HABER, Chantal JACOB, Nicolas GINTER</b>	<b>Quinze</b>	<b>15</b>

**Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les trois candidats figurant sur la liste conduite par M. Alain HABER.**

## 7. Lecture de la charte de l' élu local.

Les élus ont procédé à la lecture de la Charte local. Chacun conseiller municipal s'engage à respecter cette charte, en la signant.

## 8. Désignation des délégués au SIVOM « la Souffel ».

Vu les statuts du SIVOM la Souffel,

Il s'agit d'élire les délégués qui siègeront au Comité Directeur du SIVOM la Souffel. Chacune des trois communes du SIVOM doit désigner **cinq membres titulaires et cinq suppléants.**

Le mandat des délégués, désignés par délibération des Conseils municipaux nouvellement élus, débutera lors de la séance d'installation du Comité directeur du SIVOM.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne les délégués titulaires et suppléants suivants :

<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
René WUNENBURGER	Claude WERLÉ
Alain HABER	Danielle CANAC
Chantal JACOB	Clarisse LANGER
Nicolas GINTER	Frédéric BIEBER
Pierre OSTER	Julie FLICK

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**9. Agenda.**

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

**10. Divers.**

Un arrêté prescrivant l'obligation du port du masque dans tous les bâtiments publics sera signé par le Maire, en particulier, pour réglementer les cultes à l'Eglise de Saint-Pancrace (respect des gestes barrières pour les rassemblements importants).

Séance close à 12h06

Prochaine séance prévue le 8 juin 2020 à 20h00

Frédéric BIEBER	Ingrid BOUGRAT	Danielle CANAC	Xavier CYREK	Julie FLICK
Hélène GERAULT	Nicolas GINTER	Alain HABER	Florence HOOGSTOEL- MILLOUX	Jean-François HURST
Chantal JACOB	Clarisse LANGER	Pierre OSTER	Claude WERLÉ	René WUNENBURGER

Retrouvez tous les comptes-rendus du Conseil municipal sur notre site Internet :

[www.griesheim-sur-souffel.fr](http://www.griesheim-sur-souffel.fr)